

PROJET RECOLTEHA

Renforcement des Capacités des Organisations de la société civile pour mieux Lutter contre la Traite des Etres Humains en Afrique.

Traite des êtres humains transnationale en Afrique : traitement médiatique et rôle des journalistes dans la lutte contre la traite en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

- ***Vous êtes journaliste et vous vous intéressez aux questions des migrations sur le continent africain ?***
- ***Vous êtes engagé et souhaitez en savoir plus sur les conditions des travailleurs ivoiriens migrants dans les autres pays, ou des travailleurs migrants en Côte d'Ivoire, et en particulier sur le phénomène de la traite des êtres humains transnationale, pour informer et sensibiliser les citoyens à ce sujet ?***
- ***Vous êtes curieux et motivé, prêt à vous investir dans un cycle de formation, à produire un reportage de qualité ?***
- ***Vous êtes partants pour enrichir vos connaissances théoriques et pratiques, rencontrer les acteurs clés de la thématique, être soutenu techniquement et financièrement pour développer un reportage puis le promouvoir à l'échelle du continent ?***
- ***Alors ce programme est peut-être fait pour vous !***

Contexte

Dans le cadre du projet RECOLTEHA, « Renforcement des capacités des organisations de la société civile pour mieux lutter contre la traite des êtres humains en Afrique », financé par l'Union européenne, France terre d'asile et ses partenaires Terre d'Asile Tunisie, SOS Exclusion et Association Donner Pour Sauver, œuvrent au renforcement des capacités des OSC pour sensibiliser et informer sur le phénomène de la traite en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie, et améliorer l'assistance des victimes identifiées en Tunisie. Le quatrième volet du projet porte sur le renforcement des capacités des journalistes, dont le rôle d'information et de sensibilisation est crucial.

Contexte de la traite en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

Ces dernières décennies ont vu les flux migratoires évoluer en Afrique. Dans chaque pays, les migrations sont de plus en plus mixtes (migrations de savoir, de travail, migrations pour des raisons familiales, exil temporaire ou permanent) et les profils des pays ont changé, chacun devenant à la fois des pays d'émigration, d'immigration et de transit, sur un continent plus que jamais marqué par la mobilité. La Tunisie, longtemps considérée comme un pays de départ vers l'Europe, devient un pays d'accueil ou de transit pour de plus en plus d'immigrants subsahariens, dont certains pour une installation durable. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, dont la croissance attire depuis longtemps les travailleurs de la sous-région, sont aussi des pays de transit et de départ vers le Maghreb puis l'Europe.

Paradoxalement, malgré ce désir croissant de mobilité, traverser les frontières devient de plus en plus difficile et dangereux pour les candidats à la migration. Pour franchir les barrières légales et financières qui les séparent de leur objectif, les migrants prennent des risques croissants, parfois entraînés par des réseaux criminels profitant de leurs vulnérabilités et de leurs rêves pour les extorquer ou les exploiter, dans les pires conditions. Ils sont les premières victimes de l'esclavage moderne.

Depuis 2016, le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains sont des crimes reconnus en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, à travers l'adoption de lois et la mise en place d'institutions visant à

prévenir ce fléau, pénaliser les coupables, et protéger les victimes, dans une démarche partenariale entre l'Etat, les Nations Unies et les OSC pour lutter contre la traite. Si dans les trois pays, la traite est en grande partie interne – elle touche notamment les enfants, victimes de servitude domestique ou de mendicité forcée – elle est aussi de plus en plus transnationale. En Tunisie, près de 400 victimes de traite dont une majorité de ressortissantes ivoiriennes ont été recensées par l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite pour la seule année 2018. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la traite touche aussi des étrangers, qui étaient en quête d'une vie meilleure.

Le rôle des médias pour lutter contre la traite

Pouvant toucher toutes les franges de la société, le phénomène de la traite soulève des questions sociales complexes et parfois taboues : les perceptions du travail des enfants, des droits des travailleurs étrangers, des rapports de classe ou de castes, le manque d'accès à une information juste sur les possibilités de migration régulière et sur les réalités de la migration irrégulière, la perception d'un manque de perspectives socio-économiques et les pressions familiales ou communautaires. Le crime profite à la fois de la vulnérabilité des victimes, manipulées par des fausses promesses, et de l'impunité des employeurs ou des passeurs, qui sont rares à être dénoncés ou poursuivis.

Le rôle des médias est primordial pour soulever ces questions auprès du grand public, amener la société à réfléchir aux causes qui sous-tendent la traite et le trafic d'êtres humains, à comprendre pourquoi et comment cela fonctionne. En informant le grand public, les journalistes œuvrent à la fois à prévenir le recrutement de potentielles victimes, alertées des arnaques possibles, à prévenir les potentiels employeurs et passeurs des risques qu'ils encourent, et à mobiliser les acteurs institutionnels et la société civile pour qu'ils se saisissent de ces questions, tant pour participer à la sensibilisation, assister les victimes et poursuivre les coupables.

Cependant, la traite des êtres humains est une notion juridique complexe, tout comme différents concepts liés à la migration : migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, victimes de traite, victimes de trafic, que recouvrent toutes ces terminologies, et comment bien les utiliser pour informer le public ? Quelles sont les réalités de la traite en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, comment en parler avec justesse, comment accéder à l'information puisque les victimes sont cachées, enfermées et vulnérables ? Comment informer sur les modes opératoires des trafiquants, alors qu'il s'agit de réseaux criminels dangereux ? Pour répondre à ces questions, France terre d'asile et ses partenaires organisent un programme de renforcement dédié aux journalistes des différents médias, dans les trois pays.

Programme de la formation

Etape 1 : Formation interactive et pratique de 5 jours : « Comprendre et faire comprendre la migration et la traite des êtres humains : concepts et enjeux de leur traitement médiatique »

Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019 à Abidjan.

- Durant deux jours, France terre d'asile, SOS Exclusion, et leurs partenaires formeront les participants sur les outils théoriques (concepts, cadre légal) et pratiques (état des lieux national, questions clés) pour maîtriser les enjeux de la migration et de la traite.
- Durant les trois jours suivants, un expert formateur journaliste les amènera à réfléchir au traitement médiatique de la traite : sous quel angle traiter ces sujets ? comment aborder les victimes et les auteurs ? l'enquête journalistique sur les réseaux ; les règles d'éthique, de confidentialité et de sécurité, le vocabulaire, l'image
- Méthode interactive et participative : exercices pratiques journalistiques (analyse d'articles, production, mises en scène).
- *Nombre de participants : 12 participants issus de différents types de médias*

Programme de soutien aux productions journalistiques sur la traite des êtres humains transnationale

Juillet-Novembre 2019

À l'issue de la formation, un appel à projet sera ouvert **aux journalistes participants**, visant à encourager les journalistes ayant participé à proposer un sujet de production couvrant un aspect de la traite des êtres humains transnationale dans leur pays. À travers un formulaire de candidature détaillé, ils seront invités à développer une note d'intention pour un reportage vidéo, radio, écrit ou web, tout en proposant un budget indicatif.

À travers un fond dédié, France terre d'asile pourra soutenir financièrement au minimum deux projets dont une production vidéo minimum, avec une enveloppe de 3 000 euros. L'équipe et le jury se réserve le droit d'attribuer les budgets à davantage de projets en fonction des propositions reçues.

Un jury composé d'experts journalistes, associatifs et de bailleurs de fonds se réunira pour sélectionner les meilleurs projets. Les journalistes sélectionnés se verront accompagnés tout au long de leur projet par l'expert formateur, à distance et à travers le déplacement de l'expert pour une journée de travail, avant le dépôt de la production finale.

Rencontres-débats : « Rencontre-débats avec les acteurs institutionnels, associatifs et communautaires de la lutte contre la traite et de la protection des victimes : état des lieux national et témoignages »

3 rencontres en Septembre 2019

Pour cette deuxième étape, trois rencontres-débats seront organisées autour de la question de la migration et de la traite des êtres humains. Elles permettront aux journalistes d'approfondir leurs connaissances du sujet au niveau national, à travers les témoignages et les analyses des acteurs de première ligne : les acteurs institutionnels, organisationnels, associatifs et communautaires de la lutte contre la traite et de la protection des victimes. Ces rencontres leur permettront d'identifier des contacts officiels et de terrain qu'ils pourraient approcher dans le cadre de potentielles productions journalistiques sur la migration et la traite.

Les 3 rencontres prendront des formes différentes et interactives, à définir et porteront sur des thèmes différents. A titre d'exemple : petit déjeuner-débat ; soirée-débat (par ex. autour d'un film documentaire) ; table ronde ; conférence de presse ; « Speed dating » entre les journalistes et les acteurs pour des interviews.

Les journalistes lauréats de l'appel à projet seront invités en Tunisie afin de participer aux rencontres débats organisées dans ce pays. Ils pourront ainsi approfondir leur connaissance du contexte de la migration et de la traite dans ce pays et échanger avec leurs confrères.

Soirées de projections-débats dans les trois pays

Décembre 2019

Pour mettre la lumière sur les productions réalisées par les journalistes soutenus par le programme et sensibiliser le grand public sur la traite des êtres humains transnationale, des soirées de projection-débat seront organisées en décembre dans les trois pays.

En présence des journalistes lauréats et des médias, des acteurs de la migration et de la traite, et du grand public, cette projection sera suivie d'un débat et d'un buffet. Elle constituera aussi une soirée de clôture du cycle de renforcement de capacités et de mise en réseau des acteurs.

Calendrier prévisionnel

Formation	Du lundi 10 au vendredi 14 juin 2019
Ouverture de l'appel à candidature	Du vendredi 14/06 au lundi 29/07
Délibération du jury et annonce des lauréats	Août
Rencontres débats	Septembre
Visite pays	Septembre
Accompagnement technique des projets par l'expert formateur	Septembre- Novembre
Rendu des projets	Novembre
Projection débat	Décembre

Comment postuler ?

Profil recherché

- Vous êtes journaliste et justifiez d'une production régulière dans un ou plusieurs médias
- Vous êtes intéressé par les questions de migrations et de traite des êtres humains, et vous avez déjà produit sur des sujets connexes, ou relatifs aux droits humains.
- Vous êtes intéressé par les enjeux migratoires internes au continent
- Vous êtes disponible durant tout le cycle du projet
- Vous êtes intéressé et disponible pour produire un reportage de qualité (du média de votre choix) sur la question de la traite des êtres humains



EXCLUSION
Vous êtes
ONG DE PROMOTION
DE **pensez pouvoir**
ET DE DÉMOCRATIE
à ce projet !

**ONG DE PROMOTION, DE DEFENSE DE
DROITS HUMAINS ET DE DEMOCRATIE**



motivés et
apporter un plus

Candidatures

Pour proposer votre candidature, merci d'envoyer avant le 03/06/2019 simultanément aux adresses
mcoat@france-terre-asile.org / sosexclusion@yahoo.fr / ahmedecossa@yahoo.fr /
ahmedecossa@gmail.com :

- Votre CV
- Une lettre de motivation expliquant votre intérêt pour l'activité
- Des exemples de vos productions journalistiques en lien avec la thématique (pièces jointes ou liens)

Attention, seuls 12 candidats seront retenus !

**Pour toutes informations, veuillez contacter
BAKAYOKO AHMED**

**Secrétaire chargé des questions juridiques, du suivi et l'évaluation des projets à L'ONG SOS
EXCLUSION**

**Chargé de mission du Projet RECOLTEHA
Spécialiste dans la lutte contre la traite des êtres humains.**

Tel: 07-54-57-19 / 41-31-85-21

E-mail: ahmedecossa@yahoo.fr